

Compte-rendu de séance du Conseil Municipal de la commune de Semblançay
Séance du 21/03/2011

L'an deux mil onze le lundi vingt et un mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la nouvelle salle du conseil municipal, l'Espace culturel, sous la présidence de Monsieur TRYSTRAM Antoine, Maire.

En présence de :

M. TRYSTRAM Antoine, Maire, Mmes : BERNARD Claude, BILLON Monique, BROCHERIOU Isabelle, PORTE-THEKIAN Laurence, RAVISE Marie-Claude, MM : CHAUVEAU Michel, DUBOIS Jean-Claude, DUBREUIL Patrick, FAURIE Julien, MATHIEU Jean-Michel, ORTILLON Patrice, POULLE Jean-Bernard.

Absent(s) : Mme VIVION Fabienne, M. CHANTEBEL Dominique

Absent excusé : /

Absent(s) ayant donné procuration : PLOU Peggy à TRYSTRAM Antoine, TESSIER Monique à POULLE Jean-Bernard, CHAZAL Augustin à RAVISE Marie-Claude,

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 18
- En exercice : 13
- Votants : 16

Date de convocation : 15/03/2011

Date d'affichage : 16/03/2011

A été nommée secrétaire : M. DUBREUIL Patrick

Ordre du jour

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal

2. Finances

A) Vote des budgets Delahaye et Roche Biette

- 1) Vote des comptes administratifs
- 2) Vote des comptes de gestion
- 3) Affectation des résultats
- 4) Vote des budgets annexes Fonctionnement et Investissement
- 5) Autorisation d'emprunt

B) Vote des tarifs municipaux 2011

C) Décision modificative n°1 Budget général 2011

D) Participation communale à la construction de la future gendarmerie à Neuillé-Pont-Pierre

3. Foncier – Autorisation de dépôts de permis de construire sur les opérations Place J. de Beaune, rue de Belleville, rue de la voie Romaine, Place du 11 novembre.

4. Rapport des commissions

5. Intercommunalité

6. Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30. Monsieur le Maire demande aux élus de faire une minute de silence en hommage à la tragédie japonaise et en soutien à une famille de Semblançay brutalement frappée par la perte d'un de ses membres.

1. Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 21 mars 2011. *Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu du 18.02.2011.*

2. Finances

A) Vote des budgets Delahaye et Roche Biette

- 1) Vote des comptes administratifs

Budget Delahaye :

Déficit d'investissement sur l'exercice 2010	2 222,08
Excédent de fonctionnement	10 627,61
Soit un excédent global	8 405,53

Budget Roche Biette :

Déficit d'investissement sur l'exercice 2010	14 235,85
Excédent de fonctionnement	3 711,61
Soit un déficit global de:	10 524,24

*Hors la présence de M. le Maire, sous la présidence de M. Jean-Bernard Poulle, Adjoint en charge des Finances, Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité **délibère** sur les comptes administratifs des budgets annexes communaux Delahaye et Roche Biette de l'exercice 2010 présentés et dressés par Monsieur le Maire, **arrête** les résultats précédents pour les budgets annexes de l'exercice 2010.*

2) Vote des comptes de gestion

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs des budgets annexes Delahaye et Roche Biette de l'année 2010, Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, Les comptes de gestion des budgets annexes Delahaye et Roche Biette de Madame la Perceptrice étant identiques aux comptes administratifs, *Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote, à l'unanimité, les comptes de gestion des budgets annexes de Delahaye et Roche Biette 2010 de Madame le Perceptrice.*

3) Affectation des résultats

Il est proposé au conseil municipal d'affecter les résultats des budgets annexes Delahaye et Roche Biette tels que présentés ci-dessous :

Budget Annexe Delahaye

Fonctionnement Au compte R002	Excédent antérieur reporté	58 366.84
Investissement Au compte D001	Excédent antérieur	162 866.66

Budget annexe Roche Biette

Fonctionnement Au compte R002	Excédent reporté	5 190.23
Investissement Au compte D001	Déficit antérieur reporté	7 328.16
R1068	Affectation du résultat	7 328.16

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, affecte les résultats des budgets communaux tels que présentés.

4) Vote des budgets annexes Delahaye et Roche Biette 2011

Monsieur le Maire propose aux élus du conseil de voter les budgets primitifs suivants par chapitre, qui s'équilibrent en recettes et en dépenses :

Budget Delahaye

Fonctionnement	937 865,57
Investissement	339 498,73

Le conseil municipal, après délibération, par 15 voix pour et 1 abstention, vote le budget primitif 2011 du budget annexe Delahaye par chapitre.

Budget Roche Biette

Fonctionnement	15 190,23
Investissement	222 328,16

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, vote le budget primitif 2011 du budget annexe Roche Biette par chapitre.

5) Autorisation d'emprunt

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux recherches d'emprunt sur les projets des budgets annexes Delahaye et Roche Biette et à signer tout document à intervenir. Il autorise également le Maire à procéder au remboursement d'emprunt par anticipation lorsque les finances le permettent.

B) Vote des tarifs municipaux 2011

Après délibération, le conseil, à l'unanimité, reconduit les tarifs municipaux 2010 jusqu'au 31 décembre 2011. Le conseil précise que le tarif habitants hors Semblançay sera appliqué pour les associations extérieures.

C) Décision modificative n°1 Budget général 2011

Suite au changement d'un locataire dans les appartements situés au 2 avenue de la Chasse Royale, le remboursement de la caution de 800.00 doit intervenir. Les crédits inscrits au budget général, section investissement, étant insuffisants, il est proposé d'autoriser la décision modificative suivante :

Section fonctionnement

D 022 Dépenses imprévues: - 500 euros

D 023 Virement section investissement : + 500

Section investissement

R 021 Virement du fonctionnement : 500

D 165 Remboursement caution : 500

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la modification n°1 du budget général.

D) Participation communale à la construction de la future gendarmerie à Neuillé-Pont-Pierre

Monsieur le Maire fait un état du projet de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie à Neuillé-Pont-Pierre dont le coût est réparti selon les communes membres au prorata du nombre d'habitants. Monsieur le Maire demande aux élus de débattre sur le versement de la contribution dès cette année, alors que les dépenses d'investissement ne sont pas inscrites dans le budget 2011 du syndicat.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier le soin à l'adjoint en charge des finances de rencontrer le Président du syndicat avant de verser la cotisation demandée pour 2011.

E) Demande de réserves parlementaires

Dans le cadre des opérations d'investissement à mener pour 2011, il est proposé aux élus d'autoriser Monsieur le Maire à déposer des dossiers de demande de soutien au titre de la réserve parlementaire : l'un auprès du Député pour le projet de rénovation des sanitaires de l'école primaire, l'autre auprès du sénateur pour le projet de rénovation du local du Club du vieux château.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer auprès de Monsieur le Député-Maire et Monsieur le Sénateur, les demandes de soutien pour ces deux projets.

3. Foncier – Autorisation de dépôts de permis de construire sur les opérations Place J. de Beaune, rue de Belleville, rue de la voie Romaine, Place du 11 novembre.

Il est proposé aux élus du Conseil d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les permis de construire ou toutes pièces d'urbanisme nécessaires aux opérations de réhabilitation de logements sociaux tels qu'ils ont été actés aux conseils municipaux du 1er octobre et 15 novembre 2010. *Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer toutes pièces, permis de construire ou déclaration préalable nécessaires aux opérations de réhabilitation de logements sociaux.*

4. Rapport des commissions :

Voirie : Monsieur DUBOIS informe les élus que les travaux d'enrobés de la rue du Petit Bercy sont terminés. Cette opération a été rapide et de qualité. Monsieur DUBOIS évoque les trottoirs de la rue de la Moisandière. Monsieur le Maire va prochainement rencontrer le conseiller général afin de lui exposer le problème.

M. CHAUVEAU demande à ce que la peinture au sol du stop rue du Chabrier soit repeinte pour éviter tout risque de collision.

Jeunesse : M. MATHIEU fait part de la fréquentation constante du CMJ le samedi. Le 19 mars, 16 personnes étaient en effet présentes. Une programmation d'animation est fixée : Samedi 02/04 « Initiation au handball », 09/04 « Samedi gourmand », 07/05 « La Cuisine aux plantes sauvages », 14/05 « Tournoi de Baby-foot », le 21/05 « Les Petits débrouillards ».

Action sociale : Mme BERNARD souhaite que les élus étudient la possibilité d'installer un défibrillateur. M. MATHIEU pense que son installation dans la salle de sport serait la plus pertinente compte-tenu des risques cardiaques que peuvent rencontrer les sportifs.

5. Intercommunalité

Le compte-rendu du conseil communautaire du 07.02.2011 est distribué aux élus.

6. Questions diverses

Les questions ayant toutes été abordées, la séance est levée à 21h50.

Prochaine séance du conseil municipal le vendredi 15 avril 2011 à 20h30.